

## **Conditions générales IN-WEB**

### **ARTICLE 1 : VALIDITE**

Sauf conventions contraires expresses agréées par écrit de notre part, les conditions générales ci-après s'appliquent à tous nos contrats de ventes et à nos engagements ayant trait aux services à rendre par nous. Le client qui passe une commande ou qui accepte une livraison est censé en avoir pris connaissance et déclare les accepter. Le client ne peut pas réfuter nos conditions de vente sous prétexte qu'il ne les a pas reçues dans sa langue maternelle.

### **ARTICLE 2 : SERVICE**

In-Web se chargera de la conception et de la programmation du site web.

Description du site : Le site répondra globalement aux critères stipulés sur le bon de commande.

Le client déclare avoir une connaissance suffisante de la signification des termes techniques contenus dans le présent contrat.

### **ARTICLE 3 : DELAIS**

In-Web ne garantit pas la livraison des services dans les délais spécifiés. Ces délais sont donnés à titre d'estimation et ne constituent pas une condition essentielle du contrat. Sauf stipulation contraire écrite de notre part, l'inobservation de ces délais ne peut donner le droit à l'acheteur ni à une résolution de la commande ou à un refus des marchandises ou services, ni à des dommages ou intérêts.

### **ARTICLE 4 : PAIEMENT**

Pour les services décrits dans le présent contrat et ses addendas, le client rémunérera In-Web pour le travail réalisé conformément à l'offre de prix figurant sur le bon de commande signé par le client et In-Web.

RECLAMATIONS : Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social de In-Web dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

PAIEMENT : Sauf accord écrit de In-Web, toutes commandes demande un acompte de 25% avant le début du travail. Le paiement des services rendus doit se faire dans les 10 jours à compter de la date de facturation. Tout retard de paiement entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure préalable de 10% l'an, augmentée d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% avec un minimum de 50 €.

### **ARTICLE 5 : ACCES A INTERNET**

In-Web décline toute responsabilité en cas d'interruption de service ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec elle. De même, en ce qui concerne l'hébergement du site web du client ou le service e-mail, In-Web ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire des services de ses fournisseurs.

### **ARTICLE 5 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le client qui demande un travail ou une reproduction est supposé en avoir le droit ; le cas échéant, il en assume la totale responsabilité vis-à-vis des tiers. Les travaux livrés demeurent la propriété exclusive de In-Web jusqu'au plein acquittement de toutes les créances qui résultent de la convention de la vente pour l'acheteur : en cas de non-paiement à leur échéance, l'acheteur autorise le vendeur à reprendre les travaux, dans leur totalité, à n'importe quel moment et en quelque lieu que ce soit.

## **ARTICLE 6 : CONFIDENTIALITE**

Tant le client que In-Web s'engagent à ne pas divulguer d'informations confidentielles, y compris et de manière non limitative les codes d'accès et les mots de passe, les informations financières, les données de facturation et les informations sur le hardware, les logiciels et le service

## **ARTICLE 7 : GARANTIES**

Le client confirme que le matériel utilisé ou fourni à In-Web pour utilisation n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierces parties.

In-Web garantit que les logiciels, les éléments créés et fournis au client respectent les droits des tierces parties et ne sont pas illégaux.

Le client est seul responsable pour le contenu ou les données fournies associées à son site. Le client indemniserà In-Web en cas de réclamation de tierces parties concernant l'utilisation qu'il a faite du site créé par In-Web.

In-Web ne sera pas tenu responsable des dégâts encourus par un client à la suite d'une modification du site apportée par le client ou un utilisateur Internet ou n'importe qui en dehors du personnel de In-Web.

Dans le cas où le présent site est développé dans le cadre du lancement par le client d'une nouvelle activité, et ce en vue de tirer profit du canal Internet, il va de soi que le client est seul responsable de la commercialisation, du développement et de la croissance de cette nouvelle activité.

In-Web n'agit qu'en tant que conseiller et prestataire technique, et ne peut nullement être tenu pour responsable si la commercialisation, le développement ou la croissance de l'activité n'atteint pas les résultats espérés par le client.

La correction des bugs détectés et communiqués par écrit par le client dans les 2 mois qui suivent la mise en ligne seront pris en charge par In-Web et ce, dans le cadre du budget forfaitaire du présent devis.

Au-delà de cette période, les éventuels bugs seront considérés comme « usure normale » d'une application IT et pourront, à la demande du client, être pris en charge par In-Web dans le cadre d'un contrat maintenance ou spécifique au problème.

## **ARTICLE 8 : OFFRES-CONFIRMATIONS DE COMMANDE**

Nos offres sont faites sans engagement de notre part. Toute commande engage le client, mais ne nous engage qu'après signature du bon de commande.

## **ARTICLE 9 : VALIDITE-ANNULATION**

Le présent contrat est valable jusqu'au moment de l'achèvement du site.

Le client ne peut annuler une commande ferme qu'avec l'accord de In-Web et moyennant dédommagement de celle-ci pour le préjudice subi, estimé de convention à minimum 25% du montant repris sur le bon de commande.

## **ARTICLE 10 : COMPETENCES**

Tous les frais relatifs au recouvrement des créances du client par voie judiciaire seront récupérés auprès du client.

En cas de litige, seul le Tribunal de Verviers sera compétent.